

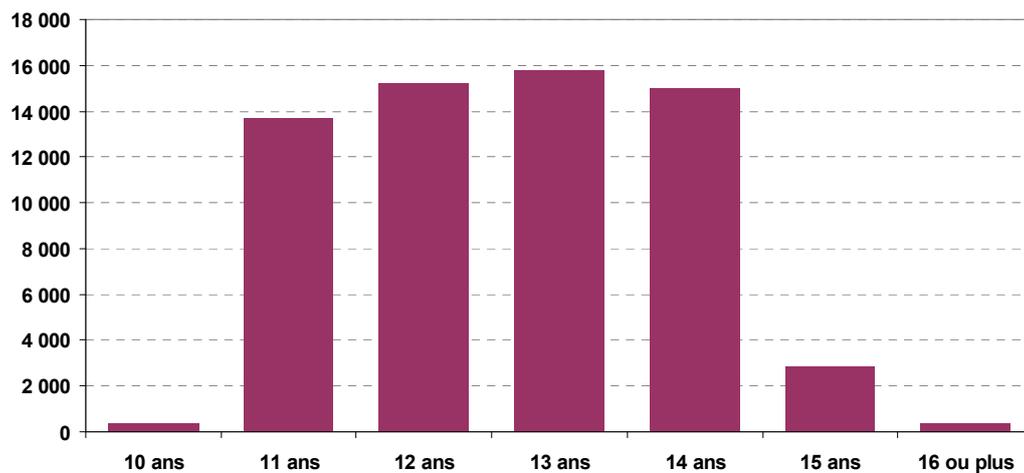
## B. LA DÉMOGRAPHIE COLLÉGIENNE EN SEINE-MARITIME : TENDANCES RÉCENTES

### Le « vivier » démographique des collèges s'est stabilisé ces dernières années

L'évolution des effectifs des collèges est bien sûr étroitement liée aux tendances démographiques des tranches d'âge correspondantes. La tranche d'âge qui correspond le mieux à la population des collégiens est celle des 11 à 14 ans (inclus)<sup>1</sup>. Elle représente en effet 94 % des élèves scolarisés au collège et constitue ainsi le « vivier démographique des collèges ». Les moins de 11 ans (1 % des collégiens) et les plus de 14 ans (5 %) sont presque tous scolarisés en dehors du collège.

#### 4 94 % des collégiens ont entre 11 et 14 ans

Effectifs de collégiens selon l'âge en Seine-Maritime

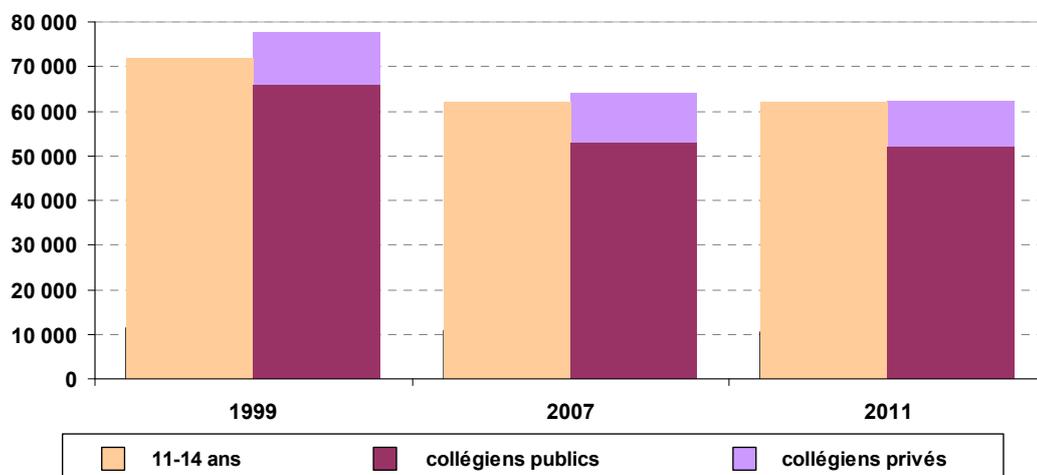


Source : Rectorat de l'académie de Rouen - rentrée 2014

Le « vivier » démographique des collèges du département était plutôt orienté à la baisse jusqu'au milieu des années 2000, avant de connaître une relative stabilité. Les effectifs scolarisés dans les collèges publics sont en effet restés très stables, autour de 52 000 élèves, entre les rentrées 2007 et 2011. Depuis 4 ans, une légère augmentation est constatée, l'effectif se rapprochant des 53 000 à la rentrée 2014.

#### 5 Des effectifs à peu près stabilisés après une période de baisse sensible

Effectifs de 11-14 ans et de collégiens en Seine-Maritime



Source : Insee, recensements de population - Rectorat de l'académie Rouen, constats de rentrée

<sup>1</sup> Les projections réalisées dans le cadre de cette étude porteront donc sur cette tranche d'âge précise (voir méthodologie pages 11 et 20)

## 6 Des effectifs stables depuis 2011 dans les collèges publics

Effectifs des collèges publics de Seine-Maritime



Source : Insee, recensements de population - Rectorat de l'académie Rouen, constats de rentrée

## 110 secteurs de collège en Seine-Maritime

Au 1<sup>er</sup> septembre 2014, 110 collèges publics, représentant 110 secteurs de recrutement pour les collégiens, sont implantés sur le territoire de Seine-Maritime (voir la sectorisation précise en annexe).

Parmi ces établissements, 3 catégories peuvent être distinguées :

- les collèges dont le périmètre de recrutement regroupe une à plusieurs communes dans leur globalité (sans distinction de voies),
- les collèges dont le périmètre de recrutement regroupe une à plusieurs communes dans leur globalité (sans distinction de voies) ainsi qu'une portion de commune dont le détail est précisé par la liste des voies concernées,
- les collèges dont le périmètre de recrutement ne s'étend que sur une partie d'un ou plusieurs territoires communaux et dont le détail est précisé par la liste des voies concernées.

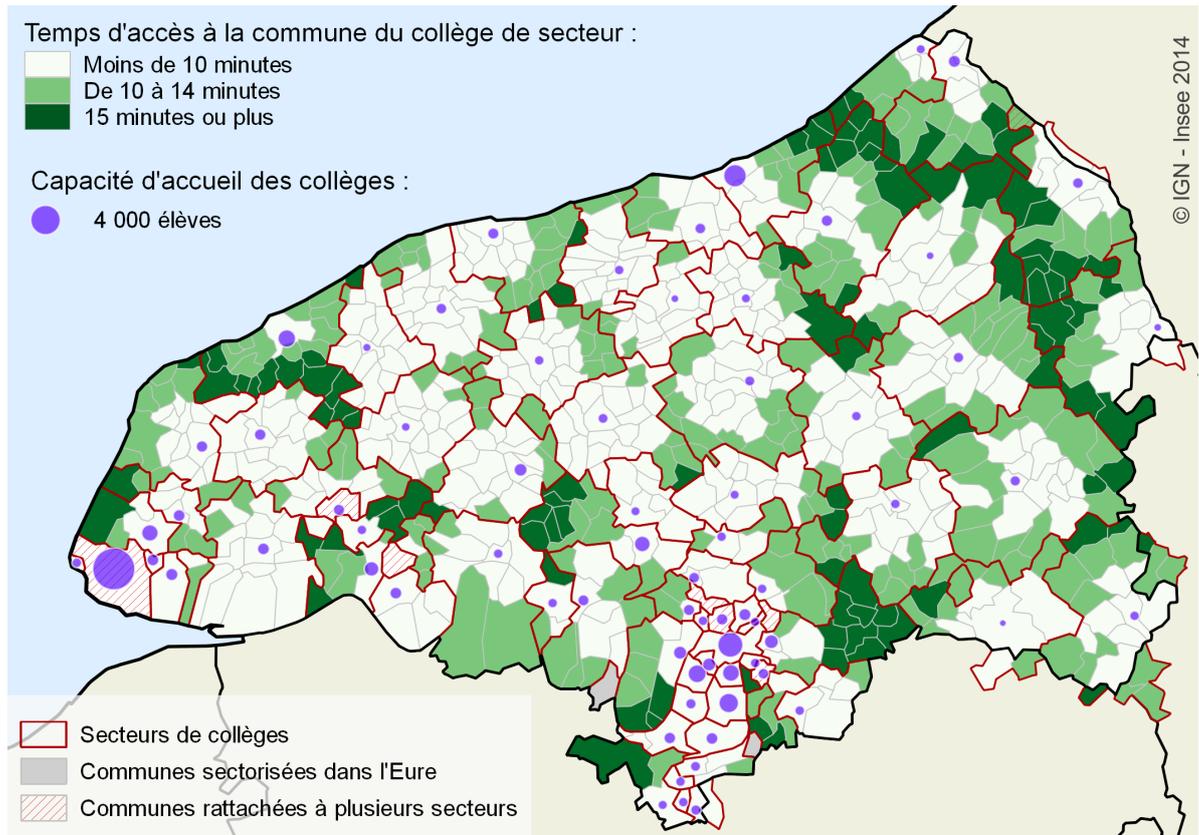
## Des temps de transport limités dans la quasi-totalité des communes

Sur la base d'un temps moyen estimé par la route, en véhicule individuel, la répartition géographique des collèges sur le territoire seinomarin révèle que très peu de territoires ont un temps d'accès important à leur collège de secteur. Pour environ 90 % des communes, ce temps d'accès<sup>2</sup> est inférieur à 15 minutes. Il est plus élevé dans quelques communes de la Vallée de la Bresle ou aux franges de ce territoire avec le Pays de Bray ou avec le secteur dieppois. Quelques communes un peu plus isolées se retrouvent aussi dans le sud des cantons de Londinières et d'Envermeu et dans le secteur géographique de Ry.

Toutefois que ces distances-temps ne reflètent pas l'ensemble des paramètres contribuant à la définition d'un périmètre de recrutement. En effet, ces constructions territoriales (les secteurs de collèges) reposent, en plus du critère de proximité géographique, sur des logiques d'équilibre démographique entre les différents collèges, sur la prise en compte, autant que possible, des regroupements pédagogiques intercommunaux s'agissant des écoles élémentaires pour une meilleure continuité école-collège, et enfin sur la recherche d'une organisation optimisée du transport scolaire.

<sup>2</sup> Estimé par la route, en voiture et en heures pleines ; les temps de trajet en ramassage scolaire ne font pas l'objet de bases de données exploitables pour ce type d'approche.

## 7 Peu de communes éloignées de leur collège de secteur



Source : Insee, Distancier Metric

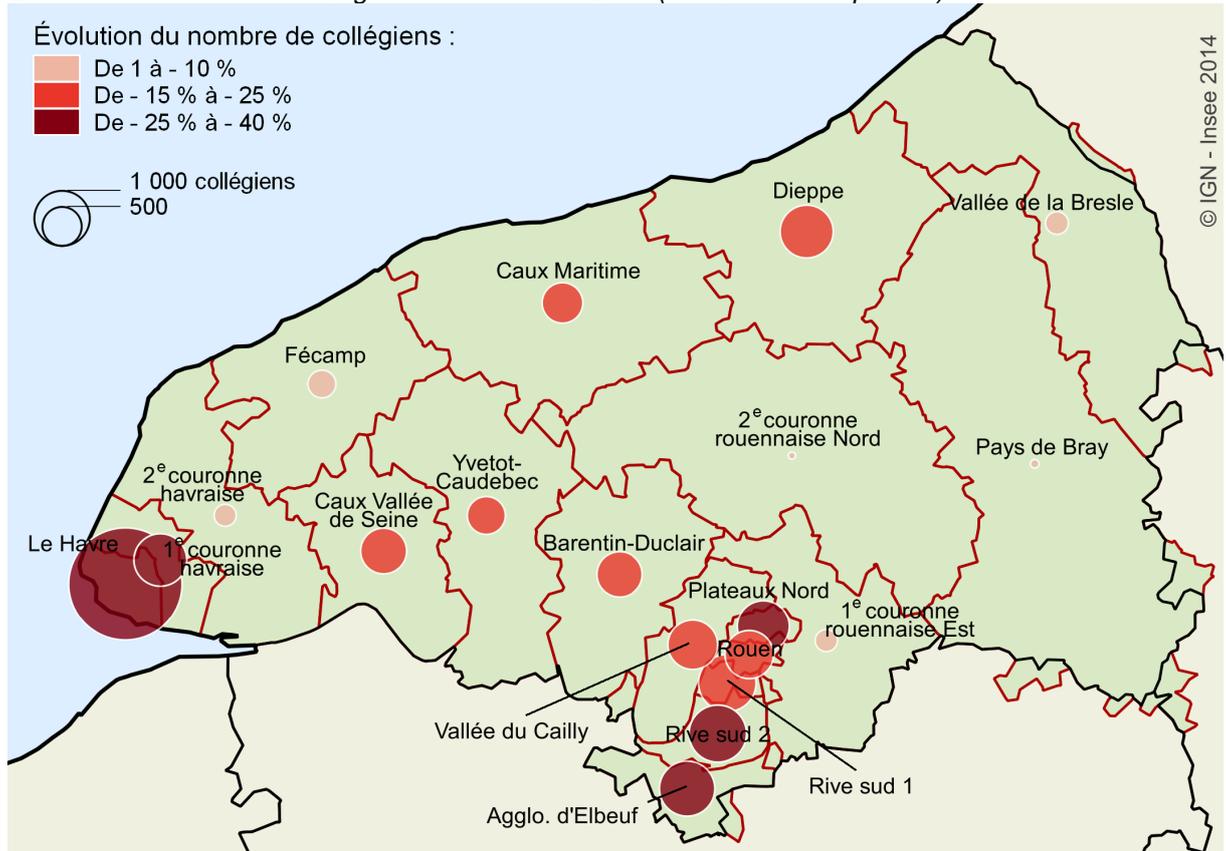
### Des tendances récentes assez différenciées entre les territoires

Les territoires correspondant aux secteurs de collège sont presque tous d'une taille de population trop petite pour faire l'objet de projections démographiques robustes (voir méthodologie page 20). Les secteurs du département ont donc été regroupés en 19 territoires de projection, comportant chacun au moins 50 000 habitants (voir carte et composition des territoires en annexe page 21).

Ces territoires ont connu des évolutions diverses en matière de démographie scolaire depuis la rentrée 2007. Les secteurs du Havre, de la vallée du Cailly et de la « Rive sud 2 » ont enregistré les reculs d'effectifs les plus sensibles en proportion. Le secteur du Plateau Nord a vu également ses effectifs diminuer, baisse amplifiée par la création en 2008 du collège d'Isneauville et des « transferts » d'élèves qui en ont découlé. À l'inverse, cette création a accentué la croissance des effectifs de la « 1ère couronne rouennaise Est », située à proximité immédiate du Plateau Nord. Les autres augmentations sensibles sont constatées dans les secteurs de la ville de Rouen, de la deuxième couronne rouennaise, d'Yvetot-Caudebec et de la deuxième couronne havraise. Les autres territoires de Seine-Maritime sont proches de la stabilité.

### 8 Une baisse générale des effectifs depuis 1999

Évolution du nombre de collégiens entre 1999 et 2011 (établissements publics)



Source : Rectorat de l'Académie de Rouen (constats de rentrée)

### 9 Des tendances diverses depuis la rentrée 2007

Évolution du nombre de collégiens inscrits dans les établissements publics

Territoires de projection	1999*		2007*		2011*	
	Effectifs	Effectifs	Évolution depuis 1999 (%)	Effectifs	Évolution depuis 1999 (%)	Évolution depuis 2007 (%)
Le Havre	10 268	7 140	-30	6 307	-39	-12
Première couronne havraise	3 167	2 506	-21	2 306	-27	-8
Deuxième couronne havraise	2 424	2 171	-10	2 273	-6	5
Fécamp	2 865	2 494	-13	2 625	-8	5
Caux Vallée de Seine	3 304	2 598	-21	2 651	-20	2
Caux Maritime	2 631	2 185	-17	2 120	-19	-3
Yvetot-Caudebec	2 186	1 740	-20	1 738	-20	0
Barentin-Duclair	3 280	2 586	-21	2 634	-20	2
Vallée du Cailly	3 206	2 619	-18	2 442	-24	-7
Plateaux Nord	2 363	1 897	-20	1 528	-35	-19
Rouen	4 065	3 184	-22	3 340	-18	5
Rive sud 1	4 127	3 183	-23	3 109	-25	-2
Rive sud 2	3 548	2 871	-19	2 530	-29	-12
Agglo. d'Elbeuf	3 001	2 224	-26	2 055	-32	-8
Première couronne rouennaise Est	3 611	3 119	-14	3 458	-4	11
Deuxième couronne rouennaise Nord	2 822	2 703	-4	2 838	1	5
Dieppe	4 463	3 734	-16	3 592	-20	-4
Pays de Bray	2 383	2 173	-9	2 360	-1	9
Vallée de la Bresle	2 206	1 949	-12	2 045	-7	5
<b>ENSEMBLE</b>	<b>65 920</b>	<b>53 076</b>	<b>-19</b>	<b>51 951</b>	<b>-21</b>	<b>-2</b>

Source : Rectorat de l'Académie de Rouen (constats de rentrée)

\* Effectifs correspondant respectivement aux années scolaires 1998/99, 2006/07, 2010/11